

## Introduction

**Catherine VERLYNDE, maire de Bray-Dunes.**

Catherine VERLYNDE souhaite la bienvenue aux participants. Elle rappelle que Bray-Dunes avait accueilli, fin 2014, une des réunions du premier cycle de concertation sur la mobilité. Catherine VERLYNDE se félicite des nombreux habitants présents dans l'auditoire et précise que la présente réunion concernera plus spécifiquement les transports en commun. Catherine VERLYNDE incite les participants à poser toute question qui leur semblera utile.

## Retour sur la première phase de concertation, état des lieux

**Damien CAREME, Maire de Grande-Synthe, deuxième Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération.**

**Xavier DAIRAINÉ, chef de projet Transport à Haut Niveau de Service à la Communauté Urbaine de Dunkerque.**

Damien CAREME explique que l'objet de cette réunion est de présenter le futur réseau de transport en commun « DK'plus », tel qu'imaginé par les élus communautaires. Le réseau actuel a peu évolué depuis sa création, dans les années 70. Pour Damien CAREME, cela peut se traduire par des aberrations. Il est donc important d'apporter des réponses aux attentes des usagers, en se replaçant dans une vision globale visant à favoriser l'ensemble des déplacements sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Damien CAREME annonce que les réflexions des élus ont été orientées vers une simplification des horaires ainsi que vers une amélioration des cadences. Il invite Xavier DAIRAINÉ à la tribune, pour une présentation du projet.

Xavier DAIRAINÉ débute son intervention en dressant un état des lieux des transports en commun dans l'agglomération. En moyenne, un habitant du territoire effectue trois à quatre déplacements par jour, tandis que le temps moyen passé dans les transports est d'une heure. Il précise que la grande majorité des déplacements sont de courte durée, puisque plus de la moitié d'entre eux ne dépassent pas deux kilomètres.

Xavier DAIRAINÉ indique que la Communauté Urbaine de Dunkerque consacre annuellement 52 millions d'euros pour le transport en commun et 12 millions d'euros pour les infrastructures. Ce sont donc plus de 60 millions d'euros par an qui sont consacrés aux transports et aux déplacements dans l'agglomération dunkerquoise. A ces dépenses, Xavier DAIRAINÉ oppose des recettes - générées par la billetterie - de 4 millions d'euros par an, soit moins de 10 % du budget transport de la CUD. Xavier DAIRAINÉ relève l'augmentation constante de ces coûts sur les dix dernières années. Cette évolution, de 1,3 million d'euros par an, s'explique en partie par l'augmentation du prix des énergies fossiles. Néanmoins, pour Xavier DAIRAINÉ, ce phénomène met en évidence la nécessité pour la Communauté Urbaine de maîtriser ce budget.

Xavier DAIRAINÉ rappelle que le précédent cycle de concertation a généré neuf réunions, ayant donné lieu à 17 heures de débat. Plus de 500 participations ont été enregistrées, ce qui s'est traduit par de nombreuses participations. Selon Xavier DAIRAINÉ, ce cycle premier cycle a été particulièrement utile pour mettre en place les propositions qui vont être présentées.

Xavier DAIRAINÉ revient sur les principaux thèmes abordés par les habitants lors du précédent cycle, où toutes les mobilités avaient été abordées. Cependant une tendance de fond avait vu le jour, à savoir une forte attente quant à une évolution du transport collectif. S'agissant de ce point, Xavier DAIRAINÉ indique que les habitants se déclarent prêts à utiliser le bus au quotidien, à la condition d'une nette amélioration de la qualité du service.

Xavier DAIRAINÉ explique que la Communauté Urbaine a mené une enquête auprès de ménages du territoire, afin de connaître leurs habitudes de déplacement. Ce sondage a été effectué deux fois, en 2003 et en 2015, afin d'en tirer de grandes tendances. Il en ressort que la part modale des transports en commun est passée de 5,7 % à 4,7 %, soit une baisse d'un point sur la période observée. Par contre, on observe que la part modale de l'automobile a connu une augmentation de cinq points sur la même période.

Xavier DAIRAINÉ juge le réseau actuel peu adapté à la physionomie du territoire. En effet, trop peu d'habitants sont à proximité d'une ligne à dix minutes de fréquence. Il constate que ce phénomène s'est particulièrement accentué dans l'Ouest de l'agglomération, alors même que cette zone est particulièrement dense en termes de population. De même, Xavier DAIRAINÉ souligne que les zones à faibles revenus sont souvent moins bien desservies par des lignes à fréquence soutenue. Dès lors, il considère que ce réseau est déséquilibré, parce que les populations de ces secteurs ont particulièrement besoin des transports en commun. Enfin, certaines villes ne bénéficient pas d'un accès rapide à la gare par le bus. Pour Xavier DAIRAINÉ, ces constats peuvent expliquer la faible part modale des transports en commun dans l'agglomération.

Damien CAREME annonce qu'il était nécessaire de prendre des mesures afin de pallier à la situation décrite par Xavier DAIRAINÉ. Ainsi, la gratuité des bus le week-end est envisagée par les élus communautaires. Cette mesure participera à la relance du commerce sur le territoire, tout en facilitant l'accès aux zones de loisir de l'agglomération dunkerquoise. De plus, dans le cadre de son renouvellement naturel, l'ensemble de la flotte de bus va être progressivement convertie au gaz naturel, contre 50 % actuellement. Cette solution va permettre de diminuer les émissions de particules fines dans l'atmosphère, particulièrement néfastes pour la santé et l'environnement. L'information des voyageurs n'est pas oubliée par les élus communautaires, avec une vague de rénovation des bornes d'information, devenues obsolètes.

Damien CAREME est conscient qu'il n'est pas logique que le budget transport augmente significativement tous les ans, alors même que la fréquentation des bus est en baisse constante. Il est donc nécessaire de maîtriser les coûts liés au réseau. Selon Damien CAREME, il faut optimiser au quotidien le réseau afin de l'adapter davantage à la demande, ce qui se traduit notamment par l'élimination de doublons ou d'avantages accordés à certaines communes, dans un but évident d'équité. Dans un contexte budgétaire contraint, la CUD réfléchit à plusieurs sources d'économies, dont la rénovation du Pont du Triangle. Cette solution permettrait aux bus d'emprunter à nouveau cet ouvrage, donc de parcourir quotidiennement moins de kilomètres. Damien CAREME précise qu'une telle mesure permettrait d'économiser 300 000 euros par an.

Enfin, Damien CAREME indique qu'une seconde vague d'implantation de stations DK'vélo est à l'étude. Il rappelle que ces stations doivent se situer dans des lieux pertinents, permettant l'équilibre économique de ce dispositif.

## Premier débat

***Damien CAREME, Maire de Grande-Synthe, deuxième Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération.***

***Xavier DAIRAINÉ, chef de projet Transport à Haut Niveau de Service à la Communauté Urbaine de Dunkerque.***

Vlugubu ICKX, de Bray-Dunes, suggère que la ligne ralliant Ghyvelde, à partir de la Poste de Bray-Dunes, soit remise en service. En outre, il s'enquiert de l'entité responsable du projet présenté. Sur ce dernier point, Damien CAREME lui répond que la Communauté Urbaine de Dunkerque est l'Autorité Organisatrice des Transports sur son territoire. S'agissant des bornes d'information voyageur, Vlugudu ICKX regrette qu'un tel système n'existe pas en dehors des stations du cœur de l'agglomération.

Ginette LEMERSE, de Bray-Dunes, souligne le nombre élevé de correspondances pour se rendre dans le centre de Dunkerque, à partir de Bray-Dunes.

Patrick VANBAELINGHEM, de Zuydcoote, relève un nombre moins élevé de bus le week-end, alors que les collégiens et lycéens ont cours le samedi. De même, il juge que les horaires appliqués durant les vacances scolaires pénalisent

les actifs.

Jean DECOOL, maire de Ghyselde, rappelle que sa commune comporte dix campings. A ce titre, Il souhaiterait la mise en place d'une navette desservant la plage de Bray-Dunes durant l'été.

Concernant les bornes d'information voyageur, Damien CAREME précise que ces dernières sont réservées à des stations fréquentées, et ce, pour une raison économique évidente. Il ajoute qu'une première commande de 70 bornes a d'ores et déjà été passée par la CUD. Damien CAREME annonce qu'un service sera apporté aux communes durant la période estivale. Dans un but de simplification et de lisibilité, les horaires applicables pendant les vacances scolaires, hors période estivales, seront supprimés.

S'agissant de la desserte du centre-ville de Dunkerque, au départ de Bray-Dunes, Xavier DAIRAINÉ reconnaît que cette dernière peut être actuellement considérée comme compliquée. Il est certain que la nouvelle organisation du réseau permettra d'améliorer cette situation. En effet, une station de correspondance permettra de relier le réseau suburbain au réseau urbain, ce qui se traduira par un gain de temps. Il ajoute que des mesures transitoires pourront être adoptées avant l'entrée en service du nouveau réseau.

Jean-Charles VANHILLE, de Ghyselde, s'enquiert du délai de mise en service des navettes estivales. Damien CAREME promet de lui apporter une réponse rapide à ce sujet.

Huguette FLAMENT, de Bray-Dunes, s'étonne que certaines navettes estivales soient vides. Elle suggère de développer l'information au sujet de ce service.

Vlugubu ICKX, de Bray-Dunes, s'inquiète de l'éventuelle disparition du dépliant récapitulant les horaires de l'ensemble des lignes. Il indique que le tarif des abonnements est élevé et qu'il serait favorable à une baisse de ce dernier. Selon lui, cela inciterait davantage de personnes à utiliser le bus. Enfin, il s'enquiert d'un éventuel effet des élections départementales sur les décisions prises par les élus communautaires. Damien CAREME lui précise que ces décisions sont du ressort de la Communauté Urbaine de Dunkerque, et non du département.

Jacqueline PICHON, de Bray-Dunes, déplore la disparition de la ligne 3, d'autant que cette dernière passait par Malo-les-Bains.

Xavier DAIRAINÉ confirme que les horaires continueront à être publiés. Il ajoute qu'ils seront simplifiés, car jugés trop complexes. Il va plus loin, en assurant qu'une cadence élevée, de dix minutes, permettra de s'affranchir de toute notion d'horaire. S'agissant de la disparition de la ligne 3, Xavier DAIRAINÉ assure que la liaison avec une future station de correspondance multipliera les possibilités de se rendre à Dunkerque aisément.

Concernant le prix des abonnements, Damien CAREME rappelle que l'objectif des élus communautaires, à terme, est d'instaurer une gratuité pour tous, tout au long de l'année. Cette mesure va créer une forte affluence, ce qui explique qu'elle ne puisse être instaurée avant la mise en service du nouveau réseau. Dans l'immédiat, Damien CAREME estime qu'il n'est pas possible de modifier le prix de abonnements car ils représentent une recette entrant dans le financement des travaux prévus. Damien CAREME a la conviction que la gratuité des bus le week-end ne sera pas coûteuse pour la collectivité, ces derniers roulant souvent à vide durant cette période de la semaine.

### **Enjeux du projet « DK'plus de mobilité »**

***Damien CAREME, Maire de Grande-Synthe, deuxième Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération.***

***Xavier DAIRAINÉ, chef de projet Transport à Haut Niveau de Service à la Communauté Urbaine de Dunkerque.***

Pour Damien CAREME, plusieurs idées-forces ont guidé le raisonnement des élus communautaires. Selon lui, la structuration de ce réseau sera une occasion unique de réaménager la ville. Désormais, l'habitat va se densifier autour des lignes de bus, gage de simplification pour tous. Des voies réservées aux bus vont être créées, même si l'objectif n'est pas d'opposer l'automobile au bus. Damien CAREME signale que tous les territoires ayant eu des projets similaires ont connu une amélioration de leur cadre urbain.

La volonté des élus communautaires est d'irriguer et de faciliter les relations avec les principaux pôles de vie du

territoire. Pour autant, cette nouvelle mobilité doit préserver l'environnement et favoriser les différentes mobilités dans l'agglomération.

Damien CAREME annonce que le futur réseau permettra de se déplacer plus rapidement et plus simplement dans l'ensemble de l'agglomération. Pour ce faire, il sera nécessaire d'aménager les infrastructures afin de faciliter le trafic des bus. Pour Damien CAREME, il s'agit bien de se doter d'un réseau plus juste et plus équilibré sur l'ensemble du territoire, notamment pour les zones à faible revenu. Ce nouveau schéma donnera naissance à une agglomération ouverte et connectée. Plus que jamais, ces déplacements rapides se feront dans le confort et le respect de l'environnement.

Damien CAREME rappelle que l'objectif de cette nouvelle organisation est également social. Il est absolument primordial de combattre les inégalités, en favorisant l'accès à la mobilité pour les plus modestes.

Damien CAREME passe en revue les quatre idées-forces du projet « DK'plus de mobilité ». La première est de mettre en place un réseau plus rapide afin que les habitants de la zone agglomérée soient à moins de vingt minutes du centre-ville de Dunkerque. La seconde idée-force est que 80 % de ces habitants soient à moins de 300 mètres d'une station faisant partie d'une ligne à fréquence dix minutes. La troisième idée-force vise à améliorer le service pour tous. Il s'agit de le rendre plus lisible, plus simple d'utilisation et davantage cohérent. Enfin, la quatrième idée-force est la gratuité. Damien CAREME souligne l'importance de cette mesure, tant pour le pouvoir d'achat des ménages que pour le service à la collectivité. Pour lui, le réseau de transport en commun doit être considéré comme un service public, un réel bien commun, au même titre que bien d'autres services offerts par la collectivité.

Xavier DAIRAINÉ précise que le projet « DK'plus de mobilité » comporte deux volets, un sur le réseau de transport et l'autre sur les aménagements. Ce dernier point est d'ailleurs l'enjeu majeur du projet car ce sont bien les aménagements qui permettront d'obtenir un réseau fiable et rapide. Ce volet se traduit par sept grands travaux dans le cœur de l'agglomération, là où se situent des points noirs en termes de circulation.

Xavier DAIRAINÉ explique que deux pôles de correspondance seront créés à l'Est et à l'Ouest de l'agglomération, permettant ainsi une connexion entre la zone suburbaine et la zone urbaine. D'autres travaux seront effectués au cœur de l'agglomération, comme le nouvel aménagement de la rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer. Ces travaux, en particulier, amélioreront la traversée de ce secteur ainsi que le partage de l'espace public. Xavier DAIRAINÉ ajoute que la pénétrante sera réaménagée, au plus grand bénéfice des riverains. L'autre grand chantier de cette phase concernera la gare de Dunkerque. Xavier DAIRAINÉ juge l'organisation actuelle de cette infrastructure trop complexe. Les équipes de la CUD vont donc travailler à l'amélioration de cet espace, pour raccorder la gare au centre-ville de Dunkerque. Enfin, ce dernier bénéficiera d'aménagements afin de favoriser la fluidité des transports en commun.

Ces grands travaux seront complétés par une centaine d'aménagements, afin de répondre à des problématiques isolées, sur tout le territoire. Pour Xavier DAIRAINÉ, les aménagements annoncés vont permettre une amélioration de l'espace urbain, tout en donnant la priorité au bus.

Xavier DAIRAINÉ procède à la présentation des deux scénarios d'organisation du réseau ayant été étudiés. Pour lui, ces deux schémas répondent aux critères fixés par les élus communautaires, à savoir un réseau proche des habitants, plus fiable et rapide. Xavier DAIRAINÉ signale que ces deux scénarios comprennent tous les aménagements cités précédemment, avec un total de six kilomètres de voies en site propre.

Xavier DAIRAINÉ dévoile le réseau du premier scénario, tel qu'imaginé par les élus communautaires. L'idée est de conserver une organisation assez similaire à celle du réseau actuel, mais en étant au plus près des habitants. Ce schéma prévoit donc, dans la zone la plus dense, la création de cinq lignes à forte fréquence. Ces lignes sont complétées par d'autres lignes à fréquence moins soutenue. Par rapport au réseau actuel, deux nouvelles lignes verront le jour. Une ligne aura vocation à effectuer des liaisons Nord-Sud, tandis qu'une autre permettra des déplacements plus rapides entre Grande-Synthe et le cœur de l'agglomération. Ce réseau sera complété par des lignes suburbaines, partant des pôles de correspondance Est et Ouest. Ces lignes suburbaines n'auront pas une fréquence soutenue, mais elles répondront aux besoins des utilisateurs pendant les heures de pointe.

Xavier DAIRAINÉ indique que le second scénario s'appuie sur un axe principal, Est-Ouest, avec des arrêts espacés d'un kilomètre. Cet axe principal sera complété de nombreuses lignes permettant un rabattement vers la ligne principale.

Tout comme dans le premier schéma, on retrouve deux stations de correspondance, à l'Est et à l'Ouest de l'agglomération.

Les deux scénarios répondent aux objectifs des élus communautaires, avec des gains en termes de proximité et de vitesse. Néanmoins, ces deux schémas comportent des différences. Le premier scénario améliore grandement la situation en termes de maillage du territoire, alors que le second scénario n'est pas globalement différent de la situation actuelle. Xavier DAIRAINÉ insiste sur le fait que les nouveaux équipements permettront de garantir un temps de parcours entre deux points, ce qui est actuellement très aléatoire. Ainsi, le trajet Bray-Dunes/Gare de Dunkerque, qui prend actuellement de 45 minutes à une heure, sera ramené à 36 minutes. Xavier DAIRAINÉ signale que les deux organisations envisagées mettent 80 % de la population à proximité immédiate d'une ligne à haute fréquence, ce qui devrait avoir pour effet de développer l'usage des transports en commun. Le coût du projet, 65 millions d'euros, se décompose en 5 millions d'euros de coût d'étude et d'acquisition foncière, le reste étant consacré aux travaux d'amélioration de l'espace public. Xavier DAIRAINÉ précise que ces investissements seront financés par différents biais, que sont les recettes, une dotation de l'Etat et une épargne réalisée par la CUD grâce au versement transport. La région, le département et l'Europe viendront compléter ce tour de table.

En termes de calendrier, l'objectif est une mise en service du nouveau réseau en septembre 2018. Xavier DAIRAINÉ explique que le temps restant va être mis à profit pour réaliser les travaux décrits précédemment. De même, des nouvelles concertations auront lieu d'ici à la fin de l'année, ainsi qu'une enquête publique. Il ne cache pas que la phase de travaux pourra provoquer des gênes, mais que cette dernière est absolument nécessaire pour obtenir un réseau performant et moderne.

Xavier DAIRAINÉ conclut son intervention en invitant les participants à entrer dans le débat.

## Second débat

***Damien CAREME, Maire de Grande-Synthe, deuxième Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération.***

***Catherine Verlynde, maire de Bray-Dunes.***

***Xavier DAIRAINÉ, chef de projet Transport à Haut Niveau de Service à la Communauté Urbaine de Dunkerque.***

Yves VERHEECKE, de Bray-Dunes, s'enquiert du devenir du « ticket frontière » dans le cadre de la gratuité. D'autre part, il déplore que certains conducteurs de DK'bus commettent des incivilités. Pour lui, il est plus que nécessaire que DK'bus effectue une révolution culturelle et devienne un exemple pour tous.

Claude WARLEZEE, de Bray-Dunes, rebondit sur l'intervention précédente. Il déplore l'agressivité dont font preuve, en général, les usagers des transports en commun. Il interpelle les élus présents sur les mesures de sécurité prévues par la future organisation.

François MASSET, de Zuydcoote, souligne la nécessité de sécuriser certains trajets effectués par les bus. Il s'enquiert des mesures prévues en la matière. D'autre part, il est dubitatif quant au financement de la gratuité par la collectivité. Il juge les calculs présentés irréalistes. Enfin, il estime les temps de trajet avancés beaucoup trop optimistes, car très proches de ceux des automobiles.

Fabrice VANLICHTERVELDE, de Bray-Dunes, regrette que la présentation ait été trop générale et pas davantage centrée sur Bray-Dunes. Pour lui, le nouveau schéma va augmenter le trafic des bus, donc les nuisances pour les riverains. Il s'interroge des éventuels aménagement routiers prévus afin de limiter ces dernières. Fabrice VANLICHTERVELDE considère que donner la priorité au bus, sur la route, constitue un danger pour les automobilistes. Enfin, pour lui, cette mesure va à l'encontre d'un projet du maire de Bray-Dunes, qui est de lutter contre la vitesse sur la route.

Patrick VANBAELINGHEM, de Zuydcoote, propose l'installation d'une station DK'vélo à Leffrinckoucke, où se situera un des futurs pôles de correspondance.

S'agissant du « ticket frontière », Damien CAREME n'a pas de réponse précise à apporter à la question d'Yves

VERHEECKE. Il précise que les équipes compétentes réfléchissent actuellement à l'articulation de la carte Pass-Pass avec les autres transports régionaux. Concernant le comportement de certains chauffeurs, il apparaît clairement à Damien CAREME que des mesures doivent être prises. Il indique que la Communauté Urbaine aura des exigences en la matière. Plus largement – et s'agissant de la sécurité des usagers – il relève beaucoup de « fantasmes ». En effet, les agressions sont extrêmement rares, de l'ordre de deux cas pour quinze millions de voyageurs par an. Néanmoins, Damien CAREME reconnaît des tentatives d'agression et des incivilités. Il explique que la sécurité des bus est depuis longtemps au cœur des préoccupations des élus communautaires. Ainsi, chaque incident sur le réseau est analysé par une cellule dédiée. Il ajoute que le risque zéro n'existe pas en matière de délinquance, mais que la vidéosurveillance permet le plus souvent de retrouver les auteurs de faits délictueux. Pour Damien CAREME, la gratuité des transports en commun va résoudre les tensions entre contrôleurs et resquilleurs. Pour autant, les équipes de contrôleurs ne vont pas disparaître. Elles seront réaffectées à des tâches plus relationnelles, afin d'assurer la tranquillité des usagers.

Damien CAREME précise que la gratuité est un choix politique et revient sur son financement. Il indique que 7 millions d'euros proviennent d'une épargne réalisée par la CUD grâce au versement transport effectué par les entreprises. Le tour de table de financeurs comprend également l'Etat, pour 9 millions d'euros, la région pour 17 millions d'euros et l'Europe. Ces fonds permettront de couvrir l'intégralité des travaux nécessaires. Une fois le nouveau réseau mis en service, Damien CAREME prévoit une augmentation des coûts de fonctionnement de l'ordre de 7 millions d'euros par an. Cette somme sera couverte par le versement transport des entreprises. La gratuité représentera un manque à gagner, en termes de billetterie, de 4 millions d'euros. Ce dernier pourra être comblé par une très légère hausse du versement transport ou par un arbitrage avec d'autres budgets, moins stratégiques socialement. Damien CAREME souligne l'utilité de ce projet et sa viabilité financière.

S'agissant des temps de trajet prévus, Damien CAREME explique qu'ils sont réalistes, eu égard aux aménagements routiers dédiés. Concernant plus spécifiquement Bray-Dunes, Damien CAREME reconnaît que les transports en commun sont un facteur de dégradation de la voirie. A cet effet, il rappelle que la Communauté Urbaine a mis en place un plan de renouvellement des voiries. S'agissant d'un éventuel danger généré par la priorité donnée aux bus, Damien CAREME pense que c'est aux automobilistes d'intégrer ces nouvelles règles. Catherine VERLYNDE ajoute que même si certaines voiries de Bray-Dunes relèvent du Département, il devrait être possible à la Communauté Urbaine d'intervenir sur ces dernières.

Xavier DAIRAINÉ insiste sur le fait que la sécurité routière est avant tout une affaire de comportement. Il rappelle que le projet présenté n'en est qu'à ses débuts et que les services compétents continuent à travailler avec toutes les parties prenantes de la mobilité afin d'arriver aux meilleures solutions. Il précise que des solutions plus complètes seront présentées à la population d'ici à la fin de l'année. A ce stade de la discussion, Xavier DAIRAINÉ explique que les aménagements routiers ont pour but de fiabiliser le temps de trajet du bus, ce qui se traduit notamment par un bus prioritaire aux feux, ou par des voies dédiées.

S'agissant de l'implantation d'une station DK'vélo à proximité d'un pôle de correspondance, Xavier DAIRAINÉ précise que les équipements prévus viseront à favoriser la multimodalité. A cet effet, ces pôles seront dotés de parkings à voitures et à vélos, sécurisés. Pour Xavier DAIRAINÉ, l'avenir favorisera une mobilité combinant plusieurs modes de déplacement.

Grégory EVRARD, de Bray-Dunes, souligne le caractère touristique de sa commune. Il est donc primordial que Bray-Dunes bénéficie d'une liaison fiable avec Dunkerque, mais aussi avec la Belgique. Sur ce point, il considère qu'une liaison par le rail est possible et regrette que les autorités belges ne soient pas impliquées dans le projet.

Huguette FLAMENT, de Bray-Dunes, s'enquiert de la date de livraison du dernier tronçon de la piste cyclable, reliant Bray-Dunes à la Belgique. Elle précise que certains secteurs de sa commune restent très dangereux pour les cyclistes, notamment la route menant à Ghyvelde.

Selon Damien CAREME, cette voie est une départementale, donc en dehors de la compétence communautaire. Néanmoins, il promet d'alerter le département à propos de cette situation. S'agissant d'une liaison vers la Belgique par le rail, Damien CAREME explique que cette question dépasse également la compétence communautaire, mais que ce dossier est d'actualité. Il reste circonspect quant à l'intérêt d'une telle liaison qui, selon lui, favoriserait davantage

les mouvements vers la Belgique. Il ajoute que l'électrification de cette ligne serait une opération extrêmement coûteuse.

Marie-Françoise POPIEUL, de Dunkerque, s'inquiète quant à la disparition programmée de la navette 21. Elle regrette la trop faible cadence de cette navette en semaine. Xavier DAIRAINÉ lui confirme que le nouveau réseau entrera en service en 2018 et que, d'ici là, tout sera mis en œuvre afin d'améliorer les liaisons existantes.

Fabrice VANLICHTERVELDE, de Bray-Dunes, s'enquiert de l'éventuelle répercussion de la gratuité sur les impôts locaux. Damien CAREME lui répond que la CUD ne lève pas d'impôts locaux.

Alain DUHAMEL, de Bray-Dunes, signale qu'il serait important que l'hôpital maritime de Zuydcoote reste desservi tout au long de la journée. En outre, il demande si la nouvelle organisation va avoir un impact sur la capacité des bus. Enfin, il suggère que le nouveau réseau soit connecté avec la Belgique.

Xavier DAIRAINÉ explique que la desserte de l'hôpital maritime de Zuydcoote est actuellement assurée toutes les heures. Dans l'immédiat, une meilleure information va être mise en place, afin de rendre cette desserte davantage visible. Xavier DAIRAINÉ est conscient que la nouvelle organisation devra prendre en compte cet équipement.

S'agissant de la connexion avec la Belgique, Xavier DAIRAINÉ indique que la frontière est actuellement desservie toutes les heures. Il ajoute que la nouvelle organisation prévoit une cadence d'une demi-heure, ce qui représente une amélioration significative du service. Enfin, concernant la capacité des bus, Xavier DAIRAINÉ précise que cette dernière sera adaptée à la typologie des territoires desservis. Le secteur urbain concentrera l'essentiel des bus articulés, tandis que le secteur suburbain sera desservi par des bus classiques.

Damien CAREME conclut ce débat en promettant que les élus communautaires feront tout leur possible pour réduire les nuisances provoquées par les travaux annoncés au cours de la présente réunion

## Conclusion

***Damien CAREME, Maire de Grande-Synthe, deuxième Vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque chargé de la transformation écologique et sociale de l'agglomération.***

Damien CAREME remercie l'ensemble des participants pour les nombreux échanges ayant eu lieu au cours de cette soirée.